



PAR COURRIEL

Le 25 mai 2021

N/Réf.: 20895

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

En réponse à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 23 avril 2021, visant à obtenir copie de toutes politiques, notes d'informations, instructions internes ou autres directives remises aux agents ou autres décideurs du Ministère dans le cadre de l'analyse des demandes d'immigration, en ce qui a trait à la validité d'une signature, qu'il s'agisse d'une demande soumise dans un format papier, par fax ou par voie électronique (courriel, portail, etc.), nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère.

À cet égard, veuillez noter que la *Charte des droits et libertés de la personne* (Charte) et la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoient certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu de l'article 9 de la Charte et de l'article 9 al. 2 de la Loi, l'accès à certains renseignements vous est refusé.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

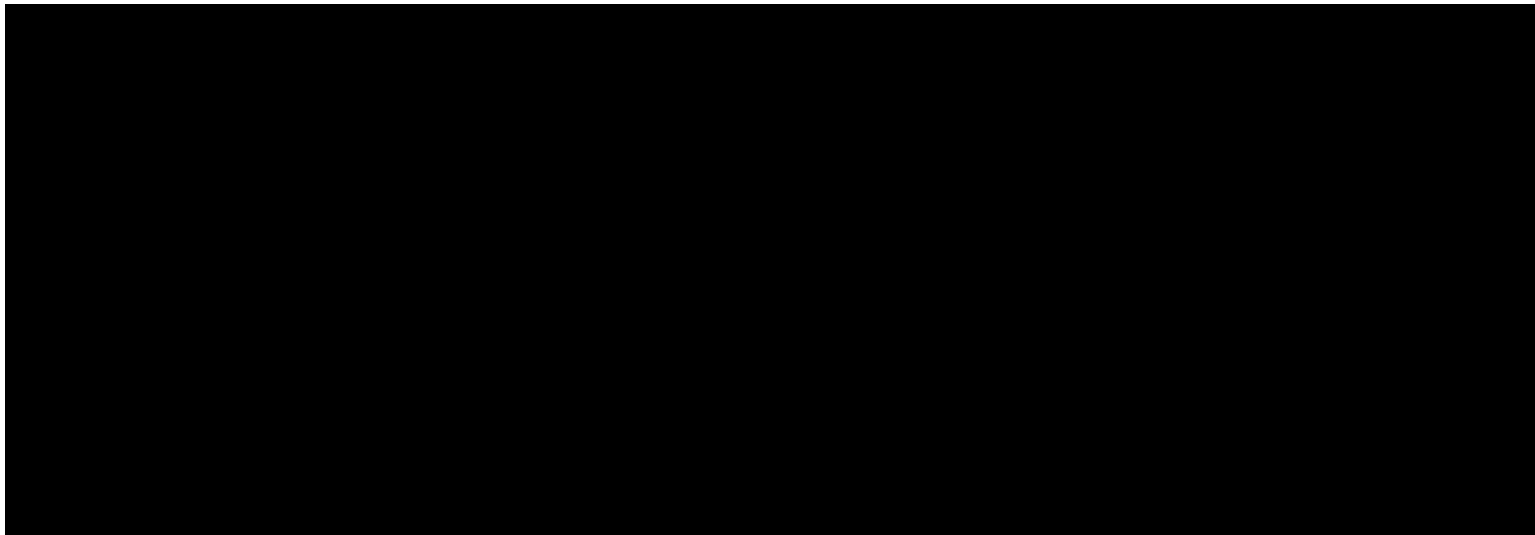
Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p.j.

1- FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

☐	Formulaire d'engagement, catégorie du regroupement familial (A-9548-CF), version française de 2018-10 ou plus récente, dûment rempli, daté et signé (signature originale) <i>Seulement ce formulaire est exigé en français. Alors que, pour les autres documents, la version anglaise est recevable.</i>
--------------------------	---



[Redacted line of text]

[Redacted block of text]

[Redacted block of text]

[Redacted block of text]

5- AUTORISATION

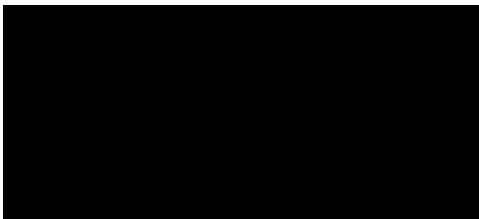
☐	Autorisation pour la cueillette et la communication de renseignements personnels (A-0527-FO) dûment remplie datée et signée (signature originale) dans au moins un des deux cas suivants : 1. OUI est coché à l'une des questions à la section 5.3 du formulaire d'engagement. 2. L'état matrimonial coché (section 1.3) est : séparé, divorcé ou mariage annulé.
--------------------------	--

- cette autorisation n'est nécessaire que si le requérant a répondu « oui » aux questions 1.3 et 5.3 du formulaire d'engagement.
- Si l'autorisation n'est pas nécessaire, mettre N/A dans la case.
- La signature doit être originale.

Demande de CAQ pour études

Projet : DCA en ligne

**Description des tâches
Agents d’aide socio-économique**



[Redacted]

[Redacted]

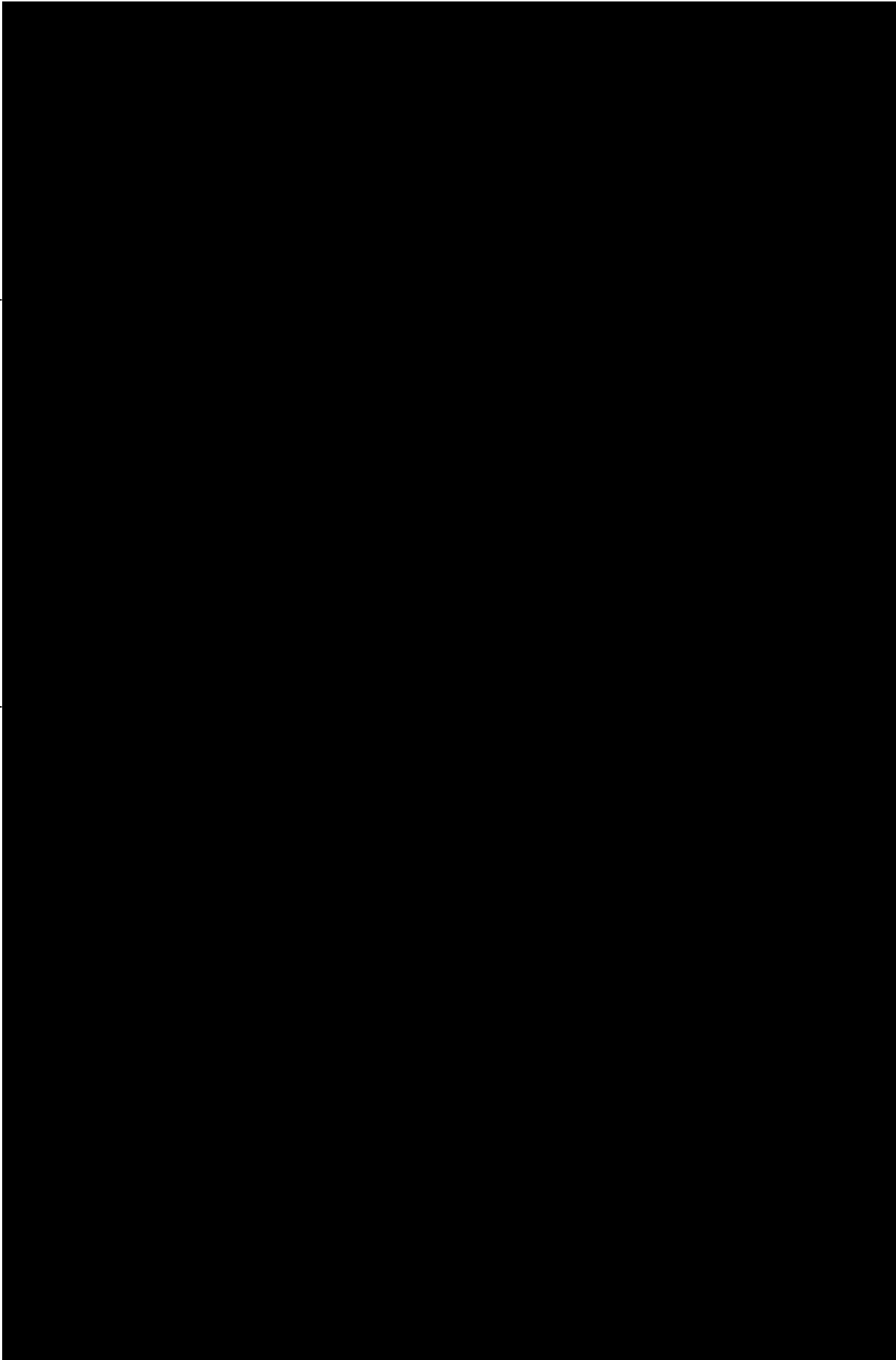
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

1. Délivrer un CAQ conditionnel pour personne majeure

- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

♦ Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport

2. Renouveler un CAQ conditionnel pour personne majeure



- Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport

[REDACTED]

3. Délivrer un CAQ non conditionnel pour personne majeure

- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

- Vérifier la photocopie des pages d’identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n’est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport

[REDACTED]

4. Renouveler un CAQ non conditionnel pour personne majeure

- [REDACTED]

- [REDACTED]

- [REDACTED]

- [REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

- Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport

[REDACTED]

5. Délivrer un CAQ conditionnel pour personne mineure

-
-
- ♦ Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport
-
-
-

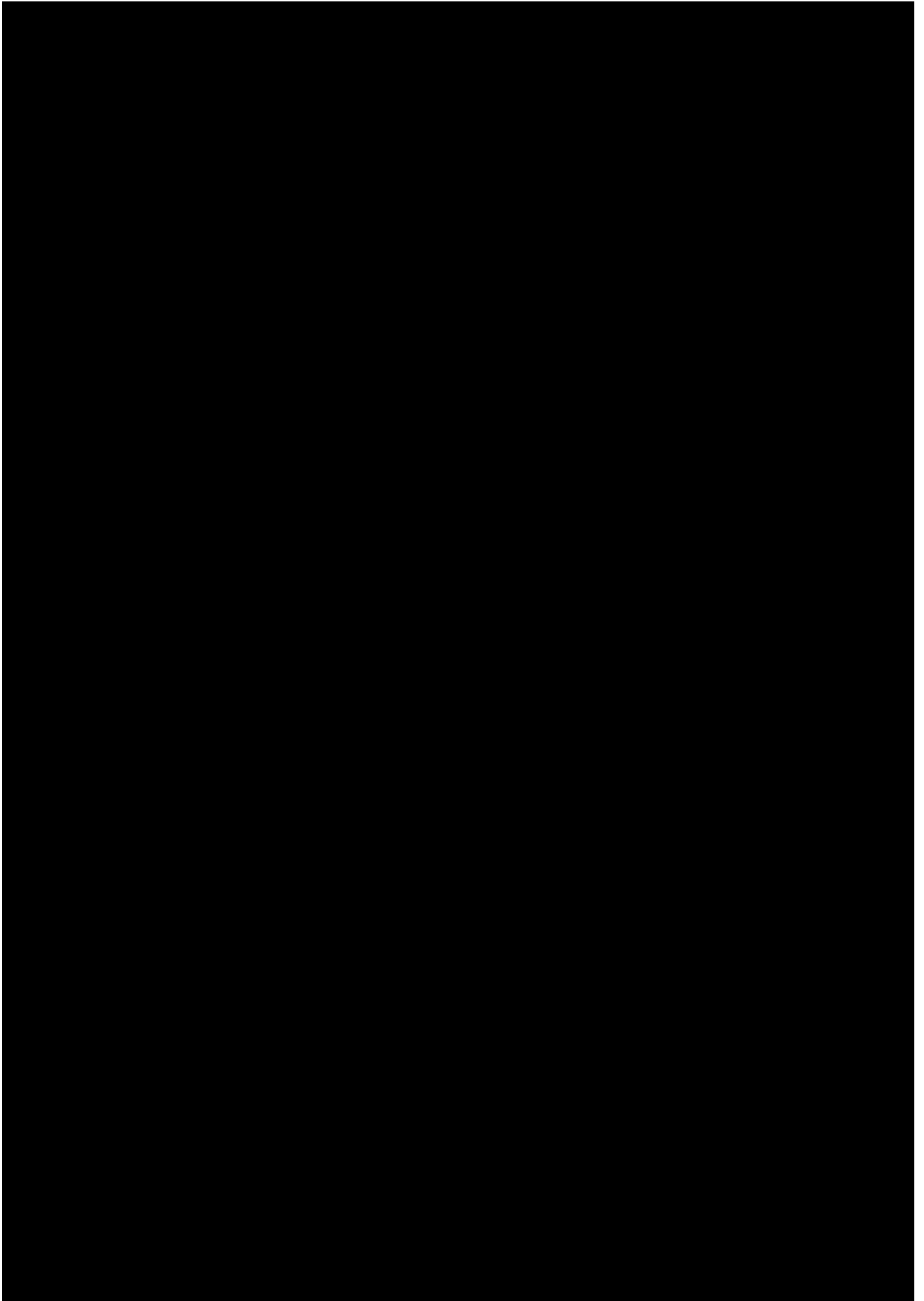
6. Délivrer un CAQ non conditionnel pour personne mineure

-
-
- ♦ Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport
-

7. Renouveler un CAQ conditionnel pour personne mineure

-
- ♦ Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport
-

8. Renouveler un CAQ non conditionnel pour personne mineure



- ◆ Vérifier la photocopie des pages d'identité du passeport : les renseignements personnels doivent correspondre aux renseignements qui figurent sur la DCA (ou sur la « Déclaration, engagements et autorisations » si la demande a été faite en ligne), le passeport doit être valide (ce n'est pas nécessaire que le passeport soit valide pour toute la durée de la demande), la signature du détenteur de passeport doit correspondre à la signature effectuée à la section de la déclaration et la photo envoyée doit correspondre à celle du passeport

3.2 Le travailleur étranger s'engage à occuper l'emploi offert

Le travailleur étranger confirme cet élément à la section « Déclaration » de la Demande de certificat d'acceptation (CAQ) pour travail temporaire

Vérifier la **signature** sur la DCA (la signature peut être en copie/numérisée, pas nécessairement en original).

3.3 Le travailleur étranger s'engage à travailler pour l'employeur indiqué dans sa demande

Le travailleur étranger confirme cet élément à la section « Déclaration » de la Demande de certificat d'acceptation (CAQ) pour travail temporaire

Vérifier la signature sur la DCA (la signature peut être en copie/numérisée, pas nécessairement en original).

3.4 Le travailleur étranger a respecté ses engagements lors d'une précédente demande

Instructions portant sur les signatures du PRTQ

Mes outils à cette étape

- Loupe (pour les signatures, voir la différence entre une photocopie couleur et un original, ...)
- Lampe UV (pour les originaux)